

Mairie de BOISSISE-LA-BERTRAND
Inscriptions pour les services périscolaires 2020/2021

FICHE ENFANTS

A retourner avec la Fiche Famille au plus tard **le 03 Juillet 2020** à la Mairie de BOISSISE-LA-BERTRAND

Photo

1er enfant

Sexe : M F

NOM Prénom :

Classe :

Services périscolaires	Date de début (à compléter)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel	
Accueil le Matin*							
Restauration*							
Etude surveillée* (du CP au CM2)	Jeudi 3 septembre						
Accueil post-étude*	Jeudi 3 septembre						
Accueil le Soir*							

* Cocher vos besoins

Allergie alimentaire ou autre, à préciser et fournir un PAI si nécessaire, impérativement dès la rentrée

Repas sans porc

Photo

2ème enfant

Sexe : M F

NOM Prénom :

Classe :

Services périscolaires	Date de début (à compléter)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnel	
Accueil le Matin*							
Restauration*							
Etude surveillée* (du CP au CM2)	Jeudi 3 septembre						
Accueil post-étude*	Jeudi 3 septembre						
Accueil le Soir*							

* Cocher vos besoins

Allergie alimentaire ou autre, à préciser et fournir un PAI si nécessaire, impérativement dès la rentrée

Repas sans porc

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'Inscriptions de vos enfants pour les services périscolaires. Les destinataires des données sont les services de la mairie. Les informations sont conservées pour la durée d'inscription aux services et conformément aux obligations légales. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données (Règlement Européen n° 2016-679 ; Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement des informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Scolaire – Mairie de Boissise-La-Bertrand – 2 rue F.Rolin 77350 Boissise-La-Bertrand tel : 01.64.38.20.21. Pour toute information relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (dpd@camvs.com). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL: <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/844>).

Mairie de BOISSISE-LA-BERTRAND
Inscriptions pour les services périscolaires 2020/2021

FICHE FAMILLE

A retourner avec la Fiche Enfants au plus tard **le 03 Juillet 2020** à la Mairie de BOISSISE-LA-BERTRAND

NOM Prénom des enfants :

Personne(s) légalement responsable(s) :

Nom : Prénom : Lien : père mère tuteur
Adresse :
Tel. Domicile : Portable : Travail :
Adresse Mail :
Profession :

Nom : Prénom : Lien : père mère tuteur
Adresse :
Tel. Domicile : Portable : Travail :
Adresse Mail :
Profession :

En cas de divorce ou de séparation, joindre une copie du jugement concernant la garde des enfants.

Compagnie d'assurance : Numéro de Police :
N° d'allocataire CAF :

Autorisation de quitter seul(e) l'école :

Pour les maternelles : les personnes désignées doivent obligatoirement être majeures

- autorisé(s) à partir seul(s) oui non

J'ai bien noté que les services municipaux conseillent de faire appel à une personne majeure pour prendre en charge les enfants.

Nom Prénom : Qualité : Tél :
Nom Prénom : Qualité : Tél :
Nom Prénom : Qualité : Tél :
Nom Prénom : Qualité : Tél :

Autorisation de prise de photos : oui non

Nous donnons notre consentement, sans limitation de durée à la diffusion de l'image de notre enfant, à titre gratuit, dans le cadre de reportages, d'articles portant sur les animations réalisées dans les différentes structures.

Autorisation en cas d'accident grave

Je soussigné(e) Nom Prénom, responsable de(s) enfant(s) en qualité de père, mère, tuteur, donne l'autorisation afin que toutes les mesures d'urgences soient prises, y compris l'hospitalisation, en cas de nécessité.

L'inscription vaut, pour les parents et les enfants, l'acceptation du règlement des services périscolaires remis lors de l'inscription.

Fait à
Le

Signature(s) précédée(s) de la mention
« Lu et approuvé »